

propres. Dans une large mesure, cela est dû aux grandes précautions prises par les dirigeants de nos services d'hygiène aussi bien que par les fabricants et les travailleurs scientifiques qui ont travaillé à la préparation de ce vaccin chez nous. Ce traitement promet de débarrasser notre pays de cette maladie redoutable; nous souhaitons de tout notre cœur qu'il y parvienne.

Un mot au sujet de la pénurie d'infirmières, problème qu'on a déjà signalé. Une jeune fille de notre famille a, ce printemps, reçu son diplôme de l'école des soins aux malades, à l'hôpital municipal d'Ottawa. Nous savons ce par quoi passent ces jeunes filles. Elles reçoivent une formation très poussée, une merveilleuse formation. Mais il leur arrive, au cours de cette formation, de connaître des heures d'un profond découragement. Elles ont besoin de l'encouragement de leurs parents, de leurs professeurs et de leurs monitrices. Mais, quand elles ont terminé leur cours, elles ont acquis une précieuse formation.

Le Canada manque de quelque 12,000 infirmières. C'est, je pense, le chiffre qu'a cité le député de Lanark; s'il n'est pas juste, le ministre nous le dira...

L'hon. M. Martin: C'est moins de la moitié.

M. Low: Même si c'est moins de la moitié ou moins que 6,000, la situation demeure grave. C'est dire qu'il faudra faire en sorte de faire mieux comprendre aux jeunes quelle carrière s'offre à eux dans les services infirmiers. Je sais que les salaires que reçoivent les infirmières ne se comparent pas à ceux qu'on accorde dans d'autres emplois à des personnes ayant une formation équivalente. Si nous songeons aux études soutenues qu'il faut faire, à la dure contrainte et à tout le travail que comporte cette profession, il nous faudra, selon moi, trouver moyen de rendre cette vocation plus attrayante. Nous sommes assez virils pour trouver moyen d'attirer nos jeunes vers la plus belle profession qui soit, à mon avis.

Il convient de féliciter le ministre des excellentes choses qu'il a accomplies. Nous l'engageons fortement à continuer, en lui donnant peut-être quelques coups d'épingles à chapeaux pour le forcer à agir, et à élargir la portée du programme qu'il a lancé. Si, en temps utile, les études portant sur un programme national d'assurance-santé indiquent qu'il est possible, aux termes de notre régime fédéral, d'établir un tel programme qui serait satisfaisant pour notre peuple, je suis bien sûr que ce n'est ni moi, ni notre parti, qui s'y opposerait.

M. White (Middlesex-Est): Monsieur le président, je tiens d'abord à féliciter les honorables représentants de Lanark, de Rose-

town-Biggan et de Peace-River des vœux excellents qu'ils ont présentés ce soir sur la question de la santé nationale. Tout en me proposant de formuler quelques brèves observations sur les programmes de santé nationale, ce que j'aurai à dire sera plus détaillé et de nature plus régionale.

Je crois pouvoir dire sans crainte de me tromper que la grande majorité de la population du Canada est d'avis qu'il y a longtemps qu'on devrait avoir quelque programme d'assurance-santé. L'attitude que le premier ministre d'Ontario a prise récemment, lorsqu'il a annoncé que cette province était disposée à entreprendre un programme de ce genre, indique la tendance de l'opinion publique dans cette province et, sans aucun doute, dans d'autres parties du pays. J'espère donc qu'avant trop longtemps nous verrons soumettre à la Chambre des communes une ou plusieurs mesures visant à donner suite à un programme quelconque.

Un des honorables préopinants a signalé que la question de l'assurance-santé est discutée et rediscutée depuis 1919. Un autre a mentionné ce que paient déjà les Canadiens en vue de profiter de programmes d'assurance-santé d'une sorte ou d'une autre.

Affligé d'un vilain rhume comme je le suis ce soir, je prie le ministère d'entreprendre quelques recherches dans ce domaine. J'ai entendu dire l'autre jour qu'autrefois un rhume durait deux semaines; aujourd'hui, grâce à tous nos nouveaux antibiotiques et nos drogues diverses, un rhume ne dure plus qu'une quinzaine de jours. Quoi qu'il en soit, on pourrait y consacrer quelques efforts. J'ai été heureux d'entendre le ministre nier les bruits qui ont couru, portant que les dix provinces devront s'accorder avec le Gouvernement fédéral sur un programme avant qu'on puisse l'appliquer. Cette réfutation m'a fait plaisir, parce que j'avais entendu dire que le public et les journaux en avaient retiré l'impression d'une entrevue télévisée avec des journalistes.

L'hon. M. Martin: Il s'agit d'un sujet tout différent.

M. White (Middlesex-Est): Je répète que j'ai été heureux d'entendre le ministre s'exprimer ainsi. Je signalerai également que j'approuve le député de Rosetown-Biggan quand il dit que le rôle du gouvernement devrait être d'aider et de réunir les provinces, les municipalités et le ministère fédéral de la Santé, mais que les détails devraient être laissés aux provinces et aux municipalités. Je suis de cet avis car, plus l'administration est éloignée du public, plus elle est onéreuse et plus il est difficile d'appliquer un programme. Dans le cas le plus favorable, je crains qu'il n'en ré-